

Procès des Déboulonneurs, Paris, lundi 25 février 2013

samedi 23 février
2013

Communiqué de presse Contact : 06 82 76 55 84

Procès des Déboulonneurs, Paris, lundi 25 février 2013

<http://www.deboulonneurs.org/articl...>

Pour la 19e fois, des membres du Collectif des déboulonneurs sont poursuivis pour avoir "barbouillé" à la peinture à l'eau quelques panneaux publicitaires.

- Pendant le même temps, des dizaines de milliers de panneaux publicitaires continuent à être exploités en toute illégalité, à travers tout le territoire national,
- Pire, il n'est pas rare que des préfets, pourtant dûment saisis de cas d'infractions, y compris délictuelles, permettent aux délinquants de l'environnement de poursuivre, pendant des années et en toute impunité leurs activités illégales, comme la montre, par exemple, l'affaire du PNR de la Narbonnaise

Alors que le gouvernement précédent a permis aux afficheurs et à certains autres groupes de pression de mettre en pièces le "grenelle de l'affichage" et que le code de l'environnement continue à être bafoué à grande échelle, Paysages de France confirme sa demande au gouvernement actuel que les mesures indispensables soient prises au plus vite :